
Rapport final avec recommandations

Examen quinquennal
Géomaticiens / Géomaticiennes CFC

Sion, le 20/08/2020

TABLE DES MATIÈRES

1. Situation initiale	3
2. Examen	3
2.1. Sondage auprès de l'organisations du monde du travail (OrTra)	3
2.2. Sondage auprès des cantons	4
2.3. Sondage auprès des écoles professionnelles.....	4
2.4. Conditions-cadres du SEFRI	4
2.5. Résultats et mesures	5
2.6. Mesures encore en suspens du dernier sondage	6
2.7. Conclusion	7
3. Recommandations de la CSDPQ.....	7

1. Situation initiale

Les ordonnances sur la formation professionnelle initiale stipulent qu'une commission pour le développement professionnel et la qualité (CSDPQ) composée des partenaires de la formation professionnelle doit être déployée pour chacune des professions respectives. L'une des missions principales de cette CSDPQ est d'examiner au moins tous les cinq ans l'actualité et la qualité des objectifs et exigences définis pour la formation professionnelle initiale. En fonction des résultats, l'ordonnance sur la formation, le plan de formation et les instruments complémentaires associés pour la promotion de la qualité doivent être adaptés aux développements économiques, technologiques, écologiques et didactiques pour chaque profession concernée.

Comme décrit ci-dessus, la CSDPQ déployée par l'Association faîtière Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse (AFG-CH) a procédé à l'examen des objectifs et des exigences de la formation professionnelle initiale des géomaticiens / géomaticiennes CFC au courant de l'année 2020. Les résultats de cet examen et les conclusions qui en découlent sont décrits dans le présent document.

2. Examen

2.1. Sondage auprès de l'organisations du monde du travail (OrTra)

La préparation du sondage a été définie dans un concept (annexe 1 – en allemand). Ce dernier a été validé par l'AFG-CH et les différentes associations et partenaires de la formation professionnelle ont été informés du sondage. En raison de la pandémie du coronavirus, le groupe de travail a dû reporter le calendrier initial d'environ 3 mois.

Entre le 15/06/2020 et le 03/07/2020, tous les apprentis / apprenties et toutes les entreprises formatrices en Suisse ont été invitées à participer à un sondage.

L'enquête a été envoyée à 596 apprentis / apprenties et 258 formatrices et formateurs. 276 apprentis / apprenties et 199 formatrices et formateurs ont participé à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse très élevé de 46 % chez les apprentis / apprenties et de 77 % chez les formatrices et formateurs. Lors du dernier sondage en 2013, les chiffres étaient plus élevés parmi les apprentis / apprenties (81 %), mais le sondage avait été rempli à l'école professionnelle. Le taux était plus faible chez les formatrices et formateurs (59 %).

Les questions posées et une évaluation détaillée des réponses, avec tous les commentaires en prose, se trouvent à l'annexe 2 « Umfrage Lernende 2020 » (en allemand) et à l'annexe 3 « Umfrage Berufsbildner 2020 » (en allemand). L'évaluation et la définition des mesures ont été effectuées au sein du groupe de travail.

Les mesures sont décrites sous le chapitre 2.5.

2.2. Sondage auprès des cantons

La procédure du sondage auprès des cantons a été discutée avec le représentant des cantons au sein de la CSDPQ (Ralph Voggenhuber / Office cantonal des écoles gymnasiales et de la formation professionnelle de Zurich). Il a été décidé de prendre en compte les résultats du dernier sondage.

Voir Annexe 4 « Kantonsumfrage 5-Jahres-Überprüfung 2015 » (en allemand).

2.3. Sondage auprès des écoles professionnelles

Les écoles professionnelles de Zurich, Morges, Neuchâtel, Sion et du Tessin ont été sondées au moyen d'un questionnaire. De Neuchâtel, nous n'avons reçu qu'un retour concernant le domaine de la géoinformatique et Sion n'a pas transmis de retour.

Les réponses détaillées se trouvent à l'annexe 5 « Umfrage Berufsfachschulen 2020 » (en allemand). Une synthèse est présentée ci-dessous.

Les questions qui ont été posées sont les suivantes :

- Comment décrivez-vous la situation actuelle de l'école professionnelle ? Comment le corps enseignant est-il structuré, quels sont les défis et les projets actuels ?
- Comment le plan de formation actuel est-il mis en œuvre à l'école professionnelle ? Quels sont les défis et les difficultés du plan de formation actuel ? Qu'est-ce qui est (très) positif dans le plan de formation actuel ?
- Quels sont les défis organisationnels liés au plan de formation actuel (mot-clé : organisation des spécialisations, etc.) ?
- Quel est votre avis sur la grille horaire actuelle du plan de formation ?
- Regard vers l'avenir : que pourrait-on améliorer dans un futur plan de formation en ce qui concerne les écoles professionnelles et leurs objectifs évaluateurs ?

Le constat auprès de toutes les écoles professionnelles est que la matière à enseigner serait actuellement déjà trop vaste pour la grille horaire disponible. Le domaine de la géomatique serait très dynamique et travaillerait avec de nombreuses nouvelles technologies. Certaines écoles professionnelles travaillent avec du personnel externe afin de faire face à ces nouveaux sujets. Le plan de formation et les objectifs évaluateurs seraient très détaillés, en partie dépassés et ne laisseraient pas beaucoup de marge de manœuvre. La géoinformation aurait besoin de plus de poids dans la formation scolaire (aussi pour les deux premières années d'apprentissage notamment). Le niveau en mathématiques est très varié. Mais des cours d'appui sont proposés.

Les systèmes scolaires varient beaucoup d'une région à l'autre (au Tessin, par exemple, les apprentis / apprenties vont à l'école à plein temps la première année). À l'avenir, un plan de formation avec une grille horaire flexible et de la place pour de futures spécialisations professionnelles devraient être mis en place.

En conclusion, toutes les écoles professionnelles déclarent qu'une réforme serait souhaitable et qu'il serait nécessaire de revoir la structure de la grille horaire et, le cas échéant, de soulever la question de l'augmentation du nombre d'heures de cours. Comme première mesure immédiate, une meilleure information devrait être fournie sur les cours d'appuis.

2.4. Conditions-cadres du SEFRI

Ci-dessous se trouvent les commentaires du SEFRI en synthèse. La prise de position complète se trouve sous l'annexe 6 (en allemand).

S'il est décidé de réviser complètement l'image de la profession Géomaticiens / Géomaticiennes CFC, la réorientation se concentrera sur l'adéquation des futurs professionnels et professionnelles au marché du

travail. Pour ce faire, il faut tenir compte de l'évolution technologique et veiller au développement des compétences d'entreprendre axées vers l'avenir.

Pour la révision totale d'une formation professionnelle initiale, le Texte de référence pour ordonnances sur la formation et le Modèle de référence pour plans de formation doivent être appliqués.

Les lignes directrices sur la protection des jeunes travailleurs doivent être respectées et approuvées par le SECO.

Lors de la révision totale d'une formation professionnelle initiale, l'organisation faîtière est chargée de vérifier, une fois la révision terminée, si la classification au sein du cadre national des certifications de la formation professionnelle (CNC formation professionnelle) est toujours correcte et si les suppléments descriptifs des certificats sont à jour.

Pour les révisions de formations professionnelles initiales prévues, il importe de veiller à ce que la protection et l'utilisation durable des ressources naturelles soient prises en compte dans le domaine d'activité à développer ou à réviser et à ce que des directives concrètes à suivre soient transmises.

2.5. Résultats et mesures

Les résultats des sondages sont décrits en détail dans les annexes 2 à 5 (en allemand). Une synthèse de ces résultats est présentée ici.

Les mêmes questions ou des questions similaires ont été posées expressément aux apprentis / apprenties ainsi qu'à leurs formatrices et formateurs afin de vérifier si l'appréciation était similaire. Le degré de couverture des réponses était très élevé pour toutes les questions, ce qui indique aussi des résultats de qualité élevée.

Des questions identiques à celles du dernier examen ont également été posées intentionnellement afin d'évaluer les développements des 5 dernières années. Dans de nombreux domaines, les résultats ont été très similaires. Pour certaines questions, il a été constaté que les mesures prises n'ont pas entraîné de changements majeurs et doivent donc être reconsidérées.

Par rapport au dernier examen, des questions supplémentaires pour l'évaluation du besoin d'entreprendre une réforme ont été ajoutées. Avec ces questions, il a pu être constaté que les formatrices et formateurs ainsi que les apprentis / apprenties approuvent également une adaptation des objectifs de formation.

Les mesures suivantes résultent du sondage auprès des apprentis / apprenties :

- réviser et, si possible, simplifier la formulation des objectifs évaluateurs
- relier les objectifs évaluateurs à une axe de temps (en tant qu'indication et non pas d'obligation – guide méthodique type) ; ainsi, leur compréhension par les apprentis / apprenties sera améliorée (que dois-je faire quand ?)
- mieux mettre en avant l'importance et le caractère obligatoire du rapport de formation lors des cours de formatrice / formateur en entreprise et sur le site internet
- expliquer les intitulés de la formation dans un document (mandat à la CSDPQ)
- générer des bénéfices pour les apprentis / apprenties par la tenue du classeur du dossier de formation (par exemple, il peut être utilisé comme aide à l'examen) ; mettre à disposition de meilleurs outils de support
- simplifier le plan de formation et le compléter avec des outils de support
- rendre le plan de formation plus flexible et ouvert, afin de pouvoir y inclure plus facilement de nouveaux contenus (technologies) à étudier
- faire parvenir les réponses aux bons destinataires selon le domaine concerné (procédures de qualification, cours interentreprises, écoles professionnelles)

Les apprentis / apprenties qui ont souhaité être contactés le seront par un membre du groupe de travail.

Pour les formatrices et formateurs, ce sont les mesures suivantes :

- simplifier les objectifs évaluateurs
- instruction des formatrices et formateurs
- réduire l'amplitude du plan de formation en vérifiant la pertinence des objectifs évaluateurs et, le cas échéant, en biffer certains
- consulter les objectifs indicateurs et évaluateurs concrètement nommés lors du sondage pour l'examen (les objectifs évaluateurs de la formation qui sont fragiles)
- élaborer un recueil des intitulés pour l'ensemble de la formation et dans toutes les langues (mandat à la CSDPQ)
- formations périodiques pour les responsables hiérarchiques (peut aussi se faire en digital)
- déclarer comme contraignant les cours pour experts / expertes aux procédures de qualification (en forme de mise-à-jour par voie digitale / comme première formation sur place)
- ne pas négliger la promotion du métier
- un plan de formation flexible pour de nouveaux contenus à enseigner
- analyser les objectifs évaluateurs lors d'un processus de révision et les adapter (écoles professionnelles)
- préparer des informations concernant les formations continues destinées aux entreprises (mettre à disposition des outils de support – mise en ligne des informations sur le site internet de l'AFG-CH)
- informer sur les documentations et outils de support pour les stages en entreprise
- élaborer un plan de formation flexible et orienté vers l'avenir (possible uniquement lors d'un processus de réforme)

De nombreuses suggestions de modification décrites dans les réponses sous forme de textes ne peuvent être mises en œuvre que lors d'un processus de réforme. Par rapport au dernier sondage, des objectifs indicateurs et évaluateurs nécessitant une adaptation ont été nommés plus souvent. L'occasion d'indiquer les possibilités d'amélioration a été activement saisie.

2.6. Mesures encore en suspens du dernier sondage

Pour un éventuel processus de réforme, les 8 mesures suivantes, extraites du dernier sondage, ont été proposées :

- réviser, si possible, le plan de formation pour améliorer sa lisibilité,
- réduire l'amplitude du plan de formation en révisant les objectifs évaluateurs en fonction de leur pertinence et en les supprimant si nécessaire,
- développer, en plus du plan de formation, des outils de suivi de progrès,
- réviser et, si possible, simplifier la formulation des objectifs évaluateurs,
- lors de la révision des objectifs évaluateurs, rédiger des exemples complémentaires de chaînes d'action pour illustrer la dérivation des objectifs évaluateurs,
- examiner les objectifs évaluateurs en fonction de leur taxonomie,
- examiner au sein de groupes de travail la faisabilité des objectifs évaluateurs par domaine de spécialisation,
- consulter les objectifs indicateurs et évaluateurs nommés concrètement dans le sondage pour l'examen.

2.7. Conclusion

En conclusion, il convient de noter que le domaine de la géomatique est très dynamique et cela doit se refléter dans le plan de formation. Les évolutions technologiques sont très rapides et doivent être prises en compte dans la formation. Ces évolutions ne peuvent pas être prises en compte avec le plan de formation existant. Le besoin de réforme s'est considérablement accru depuis le dernier sondage.

Après avoir analysé les résultats des sondages (séance de travail du 12 août 2020), le groupe de travail déployé recommande à la CSDPQ de réviser le plan de formation et l'ordonnance sur la formation professionnelle et recommande quelques mesures directes.

3. Recommandations de la CSDPQ

La CSDPQ a pris note des résultats des sondages mentionnés ci-dessus lors de la réunion du 26/08/2020. Elle recommande les mesures suivantes :

Il convient de soumettre l'ordonnance sur la formation professionnelle et le plan de formation à une révision.

Il convient de charger l'AFG-CH, ensemble avec la CSDPQ, de l'organisation de cours pour les responsables hiérarchiques.

Il convient d'analyser les documentations du guide méthodique type et du stage en entreprise et, le cas échéant, les adapter ainsi que de rédiger un communiqué destiné aux membres.

Il convient de développer des mesures visant à accroître l'utilisation des cours de soutien en mathématiques par les apprentis / apprenties, respectivement à améliorer la connaissance de ces cours auprès des responsables hiérarchiques ainsi que des formatrices et formateurs.

Ces propositions seront soumises au comité de l'Association faîtière Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse.